

---

RAPPORT DE RECHERCHE  
BOURSE RECHERCHE-SOCIÉTÉ  
CENTRE INTERNATIONAL DE CRIMINOLOGIE COMPARÉE

---

COMPRENDRE ET ENCOURAGER L'AUTONOMIE  
RELATIONNELLE DES FEMMES VICTIMES  
DE VIOLENCE CONJUGALE

Par Anne-Marie Nolet<sup>1,2</sup>, candidate au doctorat  
Dirigée par Carlo Morselli et Marie-Marthe Cousineau

---

<sup>1</sup> Si vous avez des questions, des commentaires ou si vous êtes intéressés à collaborer au développement d'un outil d'intervention centré sur le réseau des femmes victimes de violence conjugale, n'hésitez pas à me contacter au [anne-marie.nolet@umontreal.ca](mailto:anne-marie.nolet@umontreal.ca).

<sup>2</sup> Je tiens à remercier le *Centre international de criminologie comparée*, le partenariat de recherche et d'actions *Trajtvi (CRSH-Partenariat, Trajectoires de vie, de violence, de recherche d'aide et de recours aux services des femmes victimes de violence conjugale en contexte de vulnérabilité)*, l'*Équipe violence conjugale : acteurs en contexte et pratiques novatrices*, la *Faculté des études supérieures et post-doctorales* et l'*École de criminologie* pour leur important soutien financier et logistique.

Cette thèse a pour objet le réseau social des femmes victimes de violence conjugale, plus particulièrement de celles suivies en maison d'hébergement. La violence conjugale est ici conçue en tant que violence coercitive et de contrôle (Johnson, 2006), la forme de violence la plus fréquemment rencontrée dans les échantillons recrutés en maison d'hébergement. Ce type de violence se caractérise par une dynamique au sein de laquelle les victimes sont graduellement amenées à vivre en fonction des désirs et de la vision de leur agresseur. Le contrôle et l'émancipation des femmes victimes de violence conjugale reposent non seulement sur l'agresseur, mais aussi sur le réseau social dans lequel le couple évolue, incluant leurs proches et les intervenants des services officiels. Ce rapport permettra de discuter du rôle particulier des maisons d'hébergement dans le réseau des femmes et d'éléments susceptibles de pouvoir alimenter l'intervention en violence conjugale.

### **Mise en contexte et objectifs de la recherche**

La compréhension du contexte relationnel dans lequel évoluent les victimes de violence conjugale est un incontournable pour qui veut saisir leur expérience et les contingences auxquelles elles sont confrontées.

D'un côté, les études portant sur le soutien social soulignent de manière consistante l'effet modérateur du soutien sur les conséquences de la violence (Bybee et Sullivan, 2005 ; Coker et al., 2004 ; Hoyle, 2000 ; Levendosky et al., 2004 ; Tan et al., 1995 ; Thompson et al., 2000) : plus les victimes se perçoivent soutenues, moins elles vivent d'anxiété, de détresse et de dépression et moins elles sont à risque de faire une tentative de suicide ou d'être re-victimisées. Les femmes qui se perçoivent soutenues ont aussi une meilleure estime d'elles-mêmes et une meilleure qualité de vie que celles qui se perçoivent seules. Le soutien social contribue finalement à ce que les femmes puissent quitter définitivement leur agresseur lorsqu'elles le souhaitent.

D'un autre côté, les victimes de violence conjugale perçoivent recevoir moins de soutien et plus de critiques que leurs homologues non victimes (Levendosky et al., 2004 ; Thompson et al., 2000). Le processus d'isolement documenté dans les situations de violence coercitive et de contrôle (Dobash et Dobash, 1979 ; Pence et Paymar, 1993 ; Rose et al., 2000) pourrait contribuer à expliquer le faible soutien auquel elles ont accès. De plus, les femmes peuvent demeurer entourées de personnes sans que celles-ci ne soient pour autant positives : lorsqu'elles sollicitent l'aide de leurs proches, elles sont parfois confrontées à des réactions qu'elles jugent négatives, voire à des réactions qui les mettent à risque d'être re-victimisées (Bybee et Sullivan, 2005 ; Knickmeyer et al., 2010 ; Liang et al., 2005 ; Rose et al., 2000).

Constatant à la fois l'importance et la difficulté des relations en contexte de violence conjugale, des auteures (Goodman et Smyth, 2011) soutiennent que la meilleure façon d'assurer la sécurité des victimes à long terme est d'améliorer leur réseau social. Or, Goodman et Smyth (2011) et plus tard Goodman et al. (2016) postulent que certaines règles et pratiques en vigueur dans des maisons d'hébergement peuvent avoir pour effet d'isoler les femmes de leur réseau social plutôt que de renforcer ce dernier. Les effets des maisons d'hébergement sur le réseau des victimes de violence conjugale demeurent cependant méconnus : et s'ils étaient plus positifs que négatifs? Concrètement, les intervenantes disent effectivement être préoccupées par le réseau social des femmes qu'elles veulent aider. Elles admettent cependant trouver difficile le manque d'encadrement théorique et de formation sur le sujet (Goodman et al., 2016).

Ce besoin des intervenantes fait écho au manque d'écrits scientifiques sur le sujet. Au nombre des besoins de recherche identifiés se trouve celui d'un regard global sur le réseau des femmes. En effet, bien que plusieurs études s'intéressent aux dynamiques relationnelles en contexte de violence conjugale, elles ne portent tantôt que sur les actes de l'agresseur, tantôt sur les réactions de l'entourage et sur leur influence sur les femmes (voir entre autres Baker, 1997 ; Latta et Goodman, 2011 ; Rose et al., 2000). Dans tous les cas, les relations sont appréhendées de manière restreinte : il s'agit essentiellement de comprendre des dyades. Quant aux rares recherches qui posent un regard global par l'utilisation de l'analyse de réseaux (Katerndahl et al., 2013), elles sont limitées par leur caractère statique et l'absence de prise en compte des dynamiques de violence conjugale. Or, les écrits qualitatifs recensés suggèrent que le réseau des femmes évolue et que, pour en avoir une vision complète, capter sa dynamique est nécessaire.

La thèse à partir de laquelle le présent rapport est réalisé cherche à répondre à une question générale de recherche : *Comment l'intervention en maison d'hébergement modifie-t-elle le réseau personnel de leurs usagères?* Pour arriver à qualifier cet effet, il importe d'abord d'approfondir la compréhension du réseau des femmes. À cette fin, trois objectifs spécifiques sont poursuivis : 1) décrire les actions des membres du réseau des femmes et les organiser dans une ligne du temps; 2) comprendre l'influence du réseau sur les actions des membres du réseau des femmes ; et 3) comprendre l'influence des actions sur le réseau. Un quatrième objectif peut ensuite être visé, à savoir 4) analyser l'évolution du réseau des femmes à travers différentes étapes significatives, dont leur passage en maison d'hébergement de manière à mieux comprendre comment l'intervention en maison d'hébergement contribue, ou non, à modifier le réseau personnel de leurs usagères et avec quel effet sur le plan de leur autonomie relationnelle, et comment il importe de tenir compte de cette donnée dans l'intervention en maison d'hébergement.

## Cadre théorique

L'atteinte des objectifs visés requiert l'utilisation d'un cadre théorique permettant de poser un regard global et dynamique sur l'ensemble des acteurs qui composent le réseau des femmes et de faire le pont vers les connaissances développées en violence conjugale. À des fins pratiques, ce cadre doit aussi permettre de cibler des buts d'intervention centrés sur le réseau des femmes et d'éventuellement développer des moyens de les atteindre. Remplissant ces exigences, le cadre théorique développé s'appuie sur le concept d'autonomie relationnelle, particulièrement pertinent en contexte de violence coercitive et de contrôle (Johnson, 2006) en ce qu'il permet de considérer les contextes relationnels riches en solutions alternatives. Nous appuyant principalement sur la théorie des trous structuraux (Burt, 1992 ; 2005), mais aussi sur la théorie de la réactance psychologique (Brehm et Brehm, 1981) et sur le modèle d'autonomie d'Oshana (2006), nous définissons l'autonomie relationnelle en tant qu'*accès à des options diversifiées* et posons qu'elle se divise en deux dimensions, soit la disponibilité d'options diversifiées et la liberté de les saisir. Ces dimensions de l'autonomie relationnelle dépendent quant à elles de deux conditions essentielles, à savoir l'autonomie structurelle et les attentes positives envers les sources de contrainte.

### *La disponibilité d'options diversifiées et l'avantage des courtiers*

Oshana (2006) propose de considérer l'accès à des options nombreuses et pertinentes comme une condition nécessaire de l'autonomie relationnelle. À partir d'une perspective sur les réseaux sociaux, Burt (1992 ; 2005) permet d'envisager l'accès à des options diversifiées comme l'avantage des personnes qui font le pont entre des groupes, appelés courtiers. L'accès des courtiers à une information diversifiée s'explique par le fait que l'information circule mieux à l'intérieur des groupes qu'entre les groupes (Burt, 1992 ; 2005). Ce phénomène crée une homogénéisation de l'information qui circule à l'intérieur des groupes puisqu'à force de discuter, l'information et les opinions en viennent à converger. On dira dès lors des relations entretenues entre les membres des cliques - et de l'information qu'ils partagent - qu'elles sont redondantes (Burt, 1992 ; 2005) puisque le fait de s'adresser à l'un ou l'autre des membres d'une clique donne accès à une information similaire. En étant en contact avec plusieurs cliques, les courtiers ont, au contraire, accès à de l'information dite « non redondante », ce qui leur confère une vision plus complète. Burt (1992 ; 2005) soutient que la position des courtiers et les avantages qui lui sont associés leur confèrent une autonomie structurelle. Ils ne sont pas contraints à une seule information et ne dépendent d'aucune tierce partie pour diversifier l'information à laquelle ils accèdent. Ils peuvent, par ailleurs, choisir avec qui, comment et à quel moment ils transigent. Au contraire, les personnes qui évoluent essentiellement au sein de cliques ou qui ont un réseau de très petite taille ont peu d'autonomie structurelle, car ils n'ont accès qu'à de l'information et des opportunités limitées et doivent passer par des tierces parties pour les diversifier. On dit d'elles qu'elles sont contraintes par leur réseau.

L'information redondante est fournie par ceux que Burt (1992) appelle les sources de contrainte. Ces sources de contraintes sont des acteurs qui dominent les réseaux personnels : alors que la personne investit beaucoup de temps et d'énergie dans ses relations avec eux, ces contacts contraignants fournissent de l'information redondante. Les cliques seraient donc des sources de contraintes particulièrement efficace pour contrôler les comportements des individus puisque l'information, notamment celle qui a trait aux choix et aux actions individuels, y circule bien.

### *Les relations positives avec les sources de contrainte*

La présence objective d'options diversifiées ne suffit cependant pas, à elle seule, à créer un contexte d'autonomie relationnelle : la personne doit aussi être libre d'agir de sorte à saisir les options qui l'intéressent. La liberté d'action est définie par Brehm et Brehm (1981) comme un ensemble de comportements dans lesquels une personne peut s'engager dans le présent ou dans le futur. Les propositions d'Oshana (2006) concernant les caractéristiques des relations des personnes autonomes peuvent être mises en relation avec celles de Brehm et Brehm (1981) au sujet de la liberté d'action, qui nécessite, selon eux, que la personne soit au courant qu'une action est possible et qu'elle se sente suffisamment compétente pour l'entreprendre. Une personne qui n'est pas manipulée ni désinformée par son entourage a une meilleure connaissance des actions qu'elle peut entreprendre. Une personne qui n'est pas maintenue dans la dépendance financière peut mieux voir les options disponibles, car elle risque moins d'être isolée ; en ayant plus de moyens, elle peut aussi avoir un plus grand sentiment de compétence à saisir les options qu'elle connaît. Une personne qui connaît et envisage une option peut se sentir compétente à agir si elle n'anticipe aucune rétribution et aucune entrave à sa sécurité pouvant découler de son action et si les besoins d'autrui ne sont pas vus comme étant prioritaires. Au final, le sentiment de compétence nécessaire à la liberté d'action n'est pas qu'un sentiment de compétence individuelle ; il est collectif.

L'autonomie relationnelle est donc le produit d'un contexte (Burt, 1992 ; 2005) et des interactions qui s'y déroulent (Brehm et Brehm, 1981 ; Oshana, 2006). Les personnes n'interagissent cependant pas avec leur entourage vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Ainsi, à plus long terme, ce sont les attentes à l'égard des actions d'autrui qui influencent les actions individuelles. Pour saisir une option, les personnes doivent avoir des attentes positives par rapport aux réactions d'autrui. Si Brehm et Brehm (1981) ont raison et que la liberté d'action est un besoin de base de l'humain, les personnes efficaces pour susciter des attentes positives à leur égard agissent de sorte à respecter la liberté d'action d'autrui. Au contraire, les personnes efficaces à susciter des attentes négatives à leur égard agissent de sorte à entraver la liberté d'action d'autrui. Les actions identifiées à partir des propositions d'Oshana (2006) sont, ainsi, particulièrement utiles pour cibler les actions susceptibles de susciter des attentes positives ou négatives.

Les attentes positives à l'égard des actions d'autrui sont d'autant plus importantes lorsqu'elles sont à l'égard des sources de contrainte. Dans une clique, les attentes à l'égard des membres sont bien

connues, car ils se parlent, s'observent et observent et participent au contrôle qui est fait des comportements déviants (Burt, 2005). Ainsi, la personne qui voit une option à saisir a une bonne idée de la réaction qu'elle peut anticiper chez les membres de sa clique. Si elle s'attend à ce que son choix soit accepté, on peut postuler qu'elle est libre de le saisir. Si toutefois elle s'attend à ce que son choix fasse l'objet de désapprobation, elle sera placée devant deux options : soit elle se conforme aux attentes du groupe, soit elle quitte le groupe (Burt, 2005). Se conformer lui permettra de préserver sa réputation au sein du groupe et d'éviter l'exclusion. Quitter le groupe pourrait toutefois s'avérer la seule solution permettant aux personnes d'agir dans un contexte qui leur permet peu de libertés, si tant est que d'autres alternatives sont disponibles. Ainsi, ce n'est pas seulement le fait d'avoir un réseau exempt de tout contrôle qui importe, mais surtout le fait d'avoir des avenues alternatives permettant d'y échapper et de préserver sa liberté d'action.

Ce bref survol théorique permet de postuler que l'autonomie relationnelle des personnes s'accroît avec l'augmentation de leur autonomie structurelle et avec l'amélioration de leurs attentes envers leurs sources de contrainte. Il s'agit maintenant de poser un regard sur le flot d'actions constituant le processus de développement de l'autonomie relationnelle, ceci en vue de répondre aux objectifs de recherche.

## **Méthodologie**

Afin de répondre aux objectifs de recherche, une méthodologie mixte est privilégiée. D'une part, l'analyse de réseau est mise de l'avant pour sa capacité à poser un regard global et dynamique sur le contexte relationnel des personnes. D'autre part, une approche qualitative est mobilisée afin de cibler les actions qui permettent au réseau de se développer. Bien que cette approche permette d'intégrer la voix des femmes à l'analyse, cette dimension est traitée en profondeur dans la thèse alors que le présent rapport est surtout basé sur les données de réseaux et sur les entrevues avec les intervenantes.

Des entrevues semi-dirigées ont été réalisées avec 30 femmes victimes de violence conjugale (15 résidentes, 11 ex-résidentes et 4 femmes en suivi externe) recrutées dans quatre maisons d'hébergement à travers le Québec. Cinq entrevues additionnelles ont été réalisées en dyade avec des participantes et leur intervenante et une entrevue de groupe rassemblant la directrice, une intervenante et deux ex-résidentes d'une maison d'hébergement a été effectuée afin de valider, nuancer et compléter les analyses qui avaient été faites jusqu'alors. Finalement, six mois d'observation participante ont eu lieu dans une maison d'hébergement afin de comprendre les enjeux relationnels vécus par les femmes.

Lors des entrevues individuelles, un générateur de noms<sup>3</sup> a été utilisé afin de dresser une liste des membres du réseau personnel de chaque femme. Les relations entretenues avec les personnes identifiées ont ensuite été qualifiées et les participantes étaient invitées à élaborer si elles le souhaitaient.

Suite aux entrevues, les données de réseaux ont été transposées dans des matrices relationnelles. Un regard dynamique s'est imposé. Tentant d'abord d'agréger l'ensemble des réseaux, nous nous sommes vite aperçu que les résultats seraient biaisés par le manque d'homogénéité des étapes auxquelles était rendu chacune des participantes lors des entrevues : alors que certaines étaient en couple avec leur agresseur ou avaient rompu depuis quelques jours à peine, d'autres avaient rompu il y a plusieurs mois et avaient, depuis, tenté de se reconstruire un réseau bien à elles. Une possibilité était alors de catégoriser les femmes en sous-groupes tels que « résidentes » et « ex-résidentes » de maisons d'hébergement. Cette option, bien que viable, n'aurait pas permis d'exploiter au maximum toute la richesse de l'information fournie par les participantes. Quatre étapes ont finalement été dégagées des 30 entrevues, soit celle de la relation violente (n=14), celle de la rupture avant le début du suivi des femmes en maison d'hébergement (n=7), celle du suivi en maison d'hébergement (n=15) et celle qui suit la fin du suivi en maison d'hébergement (n=13).

Pour répondre aux questions de recherche, les réseaux dégagés des données collectées auprès des participantes ont été analysés à partir des notions de contrainte et de densité locale. La *mesure de contrainte*, développée par Burt (1992), permet de capter dans quelle mesure les contacts des femmes sont eux-mêmes en contact les uns avec les autres. Il s'agit donc d'indiquer dans quelle mesure les relations des femmes leur permettent d'avoir accès à des zones relationnelles diversifiées. La *densité locale* permet quant à elle de calculer la moyenne des réseaux personnels de chaque acteur qui compose le réseau de chaque femme. Appelées *cliques*, les zones de densité locale sont des sous-ensembles ayant une densité élevée comparativement à l'ensemble des réseaux dans lesquels ils s'inscrivent. Parmi les mesures découlant des travaux de Burt (1992), nous utilisons aussi la *contrainte dyadique*, c'est-à-dire la force avec laquelle les membres du réseau des femmes les contraignent ou, autrement dit, les maintiennent enfermées. Ces analyses ont toutes été effectuées à partir du logiciel UCINET 6.

Les données qualitatives ont été transcrites, puis codées et analysées à partir du logiciel NVivo 11. Les données ont fait l'objet d'une analyse thématique (Paillé et Mucchielli, 2005). Une liste initiale de codes a été créée à partir des objectifs de l'étude, des écrits recensés en violence conjugale et du cadre conceptuel adopté. Cette liste a été ajustée en fonction des éléments qui émergeaient du récit des interviewées. Un arbre thématique a été dessiné en vue de l'analyse transversale de tous les entretiens, dont l'objectif était de mettre en lumière les récurrences et les distinctions entre les témoignages des participantes.

---

<sup>3</sup> Un générateur de noms est un outil d'entrevue à travers lequel les participant-e-s sont amené-e-s à nommer les personnes faisant partie de leur réseau.

Pour mieux comprendre l'impact des relations contraignantes sur l'autonomie des femmes, nous avons par ailleurs analysé leur qualité en les catégorisant à partir des réponses fournies par les participantes pendant la passation de l'interpréteur de noms et de la partie semi-dirigée des entretiens. Lorsque les femmes ont rapporté leur faire confiance dans l'interpréteur de noms ou qu'elles en ont parlé en des termes élogieux pendant l'entrevue, leurs sources de contrainte ont été catégorisées à titre de relations positives. Lorsque les femmes ont rapporté ne pas faire confiance à leur principales sources de contrainte, qu'elles ont rapporté un conflit avec elles ou qu'elles ne se sont prononcé que sur les méfaits causés par ces personnes, elles ont été catégorisées comme étant des relations négatives. Finalement, lorsque les femmes ont rapporté des informations discordantes, les relations ont été considérées mitigées.

## Résultats

Les données qualitatives et de réseaux permettent de comprendre l'effet du passage en maison d'hébergement sur le réseau personnel de leurs usagères. L'analyse est divisée en trois volets. Le premier volet consiste à analyser les actions des femmes, de leurs agresseurs et de leur entourage à la lumière du concept d'autonomie relationnelle. Le deuxième volet consiste à analyser l'évolution du réseau des femmes à travers quatre étapes significatives. Le troisième volet consiste finalement à analyser la place particulière des maisons d'hébergement dans le réseau des femmes.

### *Les actions des femmes*

Le principal constat pouvant être fait à propos des actions des femmes est qu'elles ne sont pas inactives face à leur victimisation. Au contraire, leurs actions sont fortement orientées vers la préservation de leur autonomie relationnelle qui combine, rappelons-le, la disponibilité d'options diversifiées et la liberté de les saisir.

Les femmes résistent d'abord à la perte d'autonomie relationnelle en se cachant de leur conjoint - notamment pour travailler ou pour maintenir les contacts avec des proches - et en rompant. Elles résistent aussi à la perte de liberté provoquée par leur entourage - généralement en vue de les protéger ou de protéger leurs enfants - en gardant le silence lorsqu'elles craignent que leurs confidences suscitent des comportements pouvant brimer leur liberté d'action. À titre d'exemple, la directrice d'une maison d'hébergement explique que les femmes peuvent taire la violence parce qu'elles ne veulent pas être poussées à quitter le conjoint :

*Si la femme est pas prête à laisser cette relation-là, même s'il arrive plein d'affaires, que t'es pas prête à le dire à ton père et à ta mère, tu le caches. (...) Parce que ça aurait fait quoi si elles en avaient parlé? Ils auraient dit : « laisses-le » ; « tu peux pas rester là, on va aller te chercher »? Tant que t'en parles pas, c'est parce que t'es pas prête à ce que ce soit fini.*



Les femmes préservent aussi leur autonomie relationnelle en protégeant et en développant leurs relations, sources d'options. À cette fin, elles posent des actions qui contribuent à minimiser leur isolement. Elles peuvent notamment continuer à fréquenter des proches en cachette et taire la violence dont elles sont victimes si elles anticipent que la confiance pourrait nuire à leurs relations. Par ailleurs, lorsqu'elles sont prêtes, elles peuvent se confier, demander du soutien et faire appel aux services officiels.

L'idée selon laquelle les femmes sont actives n'exclue toutefois pas la possibilité que le contrôle du conjoint puisse être efficace. Bien que les femmes aient témoigné de diverses actions entreprises pendant et après leur relation violente, l'autonomie relationnelle de plusieurs d'entre elles a été fortement atteinte pendant leur relation et dans les premiers temps de la rupture.

### *Les actions des agresseurs*

Plusieurs des femmes que nous avons rencontrées ont subi un contrôle généralisé au sein de leur couple. Les violences psychologiques, physiques, sexuelles et économiques briment la liberté d'action des femmes en créant un contexte d'insécurité nuisant à leur capacité d'agir, tandis que les violences sociales et économiques ont pour effet de réduire les options auxquelles les femmes ont accès. Certaines femmes, comme Sara et Pascale, ne peuvent tout simplement pas être en contact avec qui que ce soit :

*Il m'enlevait le téléphone. J'avais pas le droit d'appeler. (...) Y contrôlait quand je pouvais appeler, puis il fallait qu'il soit à côté de moi pour entendre ce que je disais. (Sara)*

*J'étais très isolée. Je n'avais pas de contact avec personne, sauf lui. Il m'a jusque fait me débarrasser de mon chien parce que je m'occupais trop de lui. (Pascale)*

Sara et Pascale ne sont pas des cas isolés : neuf des trente participantes ont mentionné que leur conjoint refusait qu'elles fréquentent des proches.

Lorsque la violence atteint un certain degré, elle peut agir en tant qu'élément déclencheur de la recherche d'aide et de la rupture. Mais la violence, même la plus aiguë, peut ne pas mener à la recherche d'aide s'il n'y a aucun levier relationnel disponible : les récits recueillis suggèrent que si le voisin de Faraa avait refusé de l'aider, elle n'aurait peut-être pas survécu à sa dernière nuit avec son conjoint ; s'il n'y avait eu personne pour référer Claire et Laurie, elles n'auraient peut-être pas eu accès à la maison d'hébergement. Ainsi, il importe d'élargir l'angle d'analyse et d'englober l'ensemble des personnes qui constituent le réseau des femmes, pour mieux comprendre leurs démarches, et leur résultat.

### *Les actions des proches*

Certains proches des femmes réagissent à la situation de violence d'une manière qui peut être vue comme une appropriation du problème : touchés par la situation, ils prennent les choses en charge et agissent. Plus précisément, ils peuvent réagir en exprimant leur colère et en menaçant, en donnant des ordres et en surveillant les femmes. Ces réactions, même si elles peuvent parfois être le fruit d'une bonne volonté (par exemple vouloir protéger, défendre), constituent des entraves à l'autonomie relationnelle des femmes, d'abord en les dépossédant des décisions et des actions à entreprendre, ensuite en nuisant aux relations, limitant les options qui leur sont accessibles.

Alors que certains proches des femmes s'approprient la situation, d'autres ont des comportements pouvant être interprétés comme un refus du problème. Ils peuvent d'abord exprimer un doute : « *tous les couples ont de la misère* » ; « *c'est délicat, on n'a pas de preuves* ». En entrevue de groupe, la directrice d'une maison d'hébergement explique que les femmes peuvent avoir perdu leur crédibilité en ayant caché, parfois pendant longtemps, la violence dont elles étaient victimes :

*Tu caches ses comportements. Fait que, du jour au lendemain, ça fait dix ans qu'y te traite de même, t'es pas crédible! Tu l'as caché!*

Taire la violence peut donc constituer une décision réfléchie des femmes, qui ne dévoilent pas la situation tant qu'elles ne sont pas prêtes à assumer les conséquences susceptibles d'en découler. À long terme, la décision de taire la violence peut cependant avoir pour effet de susciter la méfiance des proches au moment où elles deviennent prêtes à se confier. Outre par le doute, le refus du problème peut aussi s'exprimer par le blâme, par lequel les personnes placent l'entière responsabilité sur la femme plutôt que d'accepter la complexité de la situation.

Finalement, l'entourage réagi parfois par le rejet ou le retrait, soit par épuisement, soit par parti-pris pour l'agresseur, contribuant, dans les deux cas, à diminuer les options disponibles.

Le portrait des proches dressé à travers les thématiques d'appropriation et de refus du problème peut laisser croire, à tort, que le réseau des victimes de violence conjugale est complètement incompetent. Or, leurs actions peuvent aussi contribuer à soutenir l'autonomie relationnelle des femmes : elles consistent alors à exprimer leur respect à l'égard des choix et du rythme des femmes, à les soutenir émotionnellement et concrètement et, finalement, à les référer à des ressources officielles lorsque les femmes y consentent. Ce faisant, les proches augmentent les options disponibles aux femmes tout en leur laissant la liberté de saisir celles qu'elles considèrent pertinentes.

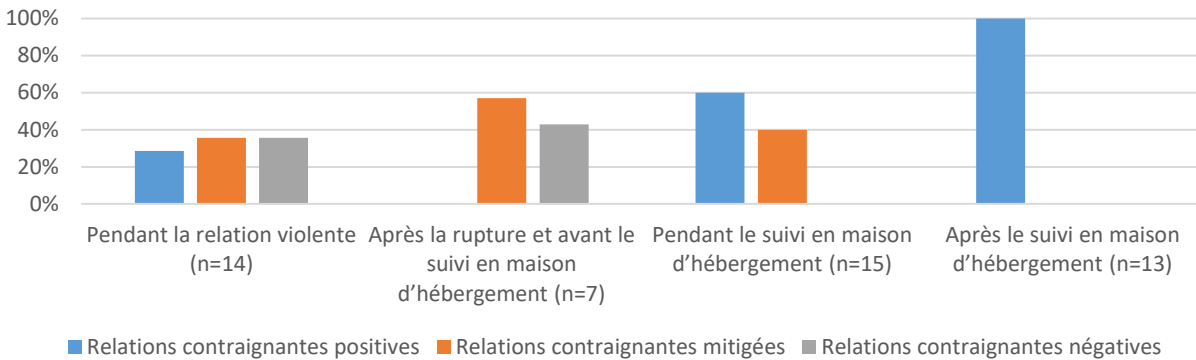
### *L'évolution du réseau des femmes victimes de violence conjugale*

Les actions de l'ensemble des membres du réseau des femmes analysées, il est désormais possible de capter l'évolution de celui-ci à travers quatre étapes, à savoir 1) la relation violente, 2) la rupture, 3) le suivi en maison d'hébergement et 4) la période après le suivi. Les analyses effectuées permettent de constater qu'à travers leur décision de rompre et d'amorcer un suivi en maison d'hébergement, les femmes font d'abord diminuer la contrainte structurelle qui pèse sur elles au sein de leur réseau, pour ensuite se reconstruire un réseau contraignant mais positif.

L'analyse de réseau révèle que c'est pendant la relation violente que le réseau des participantes montre la contrainte structurelle la plus élevée (médiane de 0,359). Il est possible d'observer une diminution de la contrainte suivant la rupture (0,203), puis une légère hausse pendant le suivi en maison d'hébergement (0,290), suivi d'une stabilité après la fin du suivi (0,296). Ainsi, le réseau des femmes, tissé moyennement serré alors qu'elles sont en couple avec leur conjoint violent, se dissout légèrement lorsqu'elles le quittent, pour ensuite se resserrer légèrement avec le temps et à travers le suivi en maison d'hébergement. La mesure de densité locale permet d'interpréter ce résultat. Élevée pendant la relation violente (70,9%), elle témoigne de la présence de cliques dans le réseau des femmes pendant cette étape de leur vie. Elle diminue drastiquement suite à la rupture (31,2%), augmente avec le passage en maison d'hébergement (70,1%) et diminue légèrement par la suite (62,0%). La diminution marquée de la densité locale au moment de la rupture avec le conjoint violent peut être liée aux actions de membres de certaines cliques qui réagissent à la rupture en rejetant les femmes ou en réagissant d'une manière pouvant mener les femmes à elles-mêmes se retirer de leurs relations. Les sous-groupes denses pouvant cependant aussi être sources de soutien, c'est sans grande surprise qu'on observe que les femmes se forment de nouvelles relations denses avec l'amorce de leur suivi en maison d'hébergement, et pour la suite.

Les principales sources de contrainte sont les personnes avec qui les femmes sont les plus investies directement et indirectement : en plus de constituer une large part des relations directes des femmes, ces personnes sont liées avec une large proportion de leurs autres relations. La Figure 1 présente l'évolution de la qualité des relations les plus contraignantes dévoilées par les participantes. Le passage de la relation violente à la rupture marque la disparition des relations contraignantes positives, de même qu'une légère augmentation des relations contraignantes négatives et mitigées, ce qui peut être expliqué par le fait que les femmes sont parfois confrontées à des réactions négatives (ordres, blâme, rejet) lorsqu'elles choisissent de rompre avec leur agresseur. Le début du suivi en maison d'hébergement marque la disparition des relations négatives parmi les relations les plus contraignantes. Ces dernières sont alors remplacées par des relations positives qui ont surtout lieu avec la famille et les personnes présentes en maison d'hébergement. Les relations positives prendront, par la suite, de plus en plus de place, jusqu'à ce que les femmes terminent leur suivi en maison d'hébergement. La fin du suivi en maison d'hébergement marque la fin des relations négatives et mitigées : les femmes ne s'investissent alors que dans des relations qu'elles considèrent positives.

**Figure 1 : évolution de la qualité des relations les principales sources de contrainte**



### *La place des maisons d'hébergement dans le réseau des femmes*

On note une constante à travers le réseau de toutes les femmes que nous avons rencontrées : il n'y a pas de relations entre les maisons d'hébergement et les proches des femmes. Bien que les maisons d'hébergement offrent des services d'intervention téléphonique auprès des proches, ces services ne répondent généralement qu'aux demandes provenant de la communauté et non à celles qui pourraient venir des femmes qu'elles suivent. Cette configuration permet certes aux femmes une certaine autonomie structurale par rapport à celle qu'elles auraient s'il y avait systématiquement des liens entre leurs proches et la maison qui les suit et les soutient. De tels liens pourraient-ils, cependant, être pertinents dans certaines situations? C'est ce qu'estiment les intervenantes d'une maison d'hébergement en région rurale, qui sont ouvertes à l'idée d'intervenir auprès des proches des femmes qu'elles accompagnent et soulignent qu'elles le font parfois, lorsque la demande vient des femmes ou que l'offrir semble pertinent. La directrice s'est d'ailleurs montrée ouverte à développer plus amplement cette pratique lorsqu'une participante, appelée à se prononcer sur le sujet, a répondu qu'elle aurait pu être intéressée à en bénéficier pendant son propre suivi :

*Quand j'entends ça, je me dis que ça pourrait être un peu plus systématisé. Puis c'est pas obligé d'être toujours en personne, ça peut être de faire un appel, y a des façons. (...) Moi je pense qu'il y a de quoi à bonifier, à développer. On est dans cette ère-là.*

Ainsi, l'intervention directe auprès des proches pourrait s'avérer pertinente non seulement pour les proches des femmes qui ne bénéficient pas de l'intervention d'une maison d'hébergement, mais aussi pour celles qui y sont suivies. Les avantages créés par une telle intervention sont susceptibles d'être importants. D'abord, les intervenantes peuvent contribuer à outiller les proches afin qu'ils sachent agir d'une manière susceptibles de leur permettre de demeurer présents à long terme. L'intervention auprès d'eux peut aussi leur permettre de mieux comprendre la problématique et, par le fait même, la femme :

*La dernière fois, (une intervenante) avait rencontré les parents avec une intervenante du CLSC. Les parents pleuraient à la fin de ne pas avoir su. Mais ils savaient pas! Ils avaient jugés beaucoup leur fille. (Directrice d'une maison d'hébergement)*

L'intervention auprès des proches permettrait donc de les soutenir afin qu'ils puissent, à leur tour, soutenir les femmes. Le développement d'une telle pratique, si tant est qu'elle serait systématiquement offerte à toutes les femmes suivies en maison d'hébergement, nécessiterait un considérable investissement de temps de la part des intervenantes. Dans un contexte où elles sont souvent débordées par l'ampleur de leurs tâches actuelles, il y a lieu de se questionner sur le réalisme de l'idée. La directrice de la maison citée plus haut souligne qu'il pourrait être pertinent d'envisager embaucher une intervenante supplémentaire pour permettre une telle approche. Selon elle, il ne serait toutefois pas nécessaire que cette intervenante soit spécialisée dans l'intervention de réseaux. Au contraire, soutient-elle, intégrer la notion de réseaux dans l'intervention serait nourrissant pour l'ensemble des intervenantes régulières :

*On a des intervenantes jeunesse mais les autres font de tout, donc feraient aussi le réseau parce que c'est nourrissant. C'est nourrissant, ça fait du bien de savoir que les parents s'inquiètent ou auraient revictimisé. De garder toutes les dimensions vives et présentes dans l'intervention [auprès des femmes].*

L'intégration de la composante « réseaux » dans le cadre du suivi en maison d'hébergement permettrait donc aux femmes de bénéficier des avantages créés par leurs nouveaux liens et par les liens pouvant éventuellement se tisser entre leurs proches et leurs intervenantes, et permettrait aussi d'appuyer les intervenantes au quotidien.

## **Conclusions**

L'autonomie relationnelle des femmes victimes de violence conjugale est fortement compromise pendant leur relation violente. La contrainte structurelle qui pèse sur elles est alors au plus haut et leur réseau, prenant la forme de cliques, est dominé par des relations principalement négatives ou mitigées. Ces relations négatives et mitigées peuvent être illustrées par la violence du conjoint, qui brime leur accès à des options diversifiées et leur liberté d'accéder à celles qui pourraient les intéresser, de même que par la réaction de certains proches qui, malgré qu'ils puissent avoir de bonnes intentions, agissent de manière à restreindre la liberté d'action des femmes et à nuire à leur relation avec elles, réduisant alors le bassin d'options accessibles. L'étape de la rupture permet aux femmes de diminuer la contrainte structurelle qui pèse sur elles et de réduire la présence des cliques. Cette étape est néanmoins critique en ce qui a trait à leur autonomie relationnelle, leurs principales sources de soutien étant alors négatives ou mitigées, jamais positives, comme en témoignent le récit que font les femmes rencontrées dans le cadre de notre étude.

Nos analyses permettent de conclure que les maisons d'hébergement soutiennent l'autonomie des femmes en leur permettant de se (re)bâtir des relations denses et positives. L'augmentation de la contrainte structurelle pourrait être interprétée comme étant négative puisqu'elle est associée à une information redondante (Burt, 1992 ; 2005), donc à des options moins diversifiées. L'inclusion de la qualité des relations dans l'analyse vient cependant nuancer cette interprétation : lorsque les femmes font le plein de relations denses pendant leur passage en maison d'hébergement, elles font aussi le plein de relations positives. En maison d'hébergement, elles ont accès à une vision homogène de la violence conjugale mais y sont généralement libres de choisir les options qui leur paraissent les plus pertinentes.

Notre étude aura donc révélé que les maisons d'hébergement ont d'ores et déjà un impact positif sur l'autonomie relationnelle des femmes victimes de violence conjugale. Des intervenantes disent cependant qu'elles aimeraient être davantage outillées afin de mieux inclure la notion de réseau social dans leur intervention (Goodman et al., 2016). Nos résultats nous amènent à proposer qu'elles pourraient offrir aux femmes hébergées d'intervenir directement auprès de leurs proches afin qu'ils puissent agir d'une manière qui préserve leur autonomie relationnelle, en leur ouvrant des options et en les laissant libres d'accéder à celles qui leur paraissent pertinentes.

## Références

- Baker, P.L. (1997). And I went back : Battered Women's Negotiation of Choice, *Journal of Contemporary Ethnography*, 26(1), 55-74.
- Brehm, S.S. et Brehm, J.W. (1981). *Psychological Reactance: A Theory of Freedom and Control*. New York: Academic Press.
- Burt, R.S. (1992). *Structural Holes: The Social Structure of Competition*. Cambridge: Harvard University Press.
- Burt, R.S. (2005). *Brokerage and closure : an introduction to social capital*. Oxford ; New York : Oxford Univ  
ersity Press.
- Bybee, D. et Sullivan, C.M. (2005). Predicting Re-Victimization of Battered Women 3 Years After Exiting a Shelter Program, *American Journal of Community Psychology*, 36 (1/2), 85-96.
- Coker, A.L., Smith, P.H., Thompson, M.P., McKeown, R.E. et Bethea, L. (2004). Social Support Protects against the Negative Effects of Partner Violence on Mental Health, *Journal of Women's Health & Gender-Based Medicine*, 11 (5), 465-476.
- Dobash, R.E. et Dobash, R. (1979). *Violence Against Wives: A Case Against the Patriarchy*, New York: The Free Press.
- Goodman, L.A., Banyard, V., Woulfe, J., Ash, S. et Mattern, G. (2016). Bringing a Network-Oriented Approach to Domestic Violence Services: A Focus Group Exploration of Promising Practices, *Violence Against Women*, 22 (1), 64-89.
- Goodman, L.A. et Smyth, K.F. (2011). A Call for a Social Network-Oriented Approach to Services for Survivors of Intimate Partner Violence, *Psychology of Violence*, 1 (2), 79-92.
- Hoyle, C. et Sanders, A. (2000). Police response to domestic violence : From victim choice to victim empowerment? *The British Journal of Criminology*, 41 (1), 14-36.
- Johnson, M.P. (2006). Conflict and Control: Gender Symmetry and Asymmetry in Domestic Violence, *Violence Against Women*, 12 (11), 1003-1018.
- Katerndahl, K., Burge, S., Ferrer, R., Becho, J. et Wood, R. (2013). Differences in Social Network Structure and Support Among Women in Violent Relationships, *Journal of Interpersonal Violence*, 28 (9), 1948-1964.
- Knickmeyer, N., Levitt, H. and Horne, S.G. (2010). Putting on Sundry Best: The Silencing of Battered Women Within Christian Faith Communities, *Feminism & Psychology*, 20(1), 94-113.
- Latta, R.E. et Goodman, L.A. (2011). Intervening in partner violence against women: a grounded theory exploration of informal network members' experiences, *The Counselling Psychologist*, 39 (7), 973-1023.
- Levendosky, A.A., Bogat, G.A., Theran, S.A., Trotter, J.S., von Eye, A. et Davidson, W.S. (2004). The Social Networks of Women Experiencing Domestic Violence, *American Journal of Community Psychology*, 34(1/2), 95-109.

- Liang, B., Goodman, L., Tummala-Narra, P. et Weintraub, S. (2005). A Theoretical Framework for Understanding Help-Seeking Processes Among Survivors of Intimate Partner Violence, *American Journal of Community Psychology*, 36 (1/2), 71-84.
- Oshana, M. (2006). *Personal Autonomy in Society*, Burlington: Ashgate.
- Paillé, P. et Mucchielli, A. (2005). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Paris : Armand Collin.
- Pence, E. et Paymar, M. (1993). *Education groups for men who batter: The Duluth model*. New York: Springer.
- Rose, L.E., Campbell, J. et Kub, J. (2000). The Role of Social Support and Family Relationships in Women's Responses to Battering, *Health Care for Women International*, 21(1), 27-39.
- Tan, C., Basta, J., Sullivan, C.M. et Davidson II, W.S. (1995). The Role of Social Support in the Lives of Women Exiting Domestic Violence Shelter: An Experimental Study, *Journal of Interpersonal Violence*, 10 (4), 437-451.
- Thompson, M.P., Kaslow, N.J., Kingree, J.B., Rashid, A., Puett, R., Jacobs, D. et Matthews, A. (2000). Partner violence, social support, and distress among inner-city African American women. *American Journal of Community Psychology*, 28, 127-143.